

PROCÈS-VERBAL DE RENSEIGNEMENT
ADMINISTRATIF

REÇU LE

24 AOUT 2009

Code Unité	P.V	Année	Nmr Dossier Justice
02076	02427	2009	

N° pièce	N° feuillet
	1/1

Analyse et références

Objet Observation d'O.V.N.I.

Références

Le mercredi 8 juillet 2009 à 17 heures 30 minutes

Nous soussigné Gendarme

Sous le contrôle de : Adjudant chef

Vu les articles 59 et 298 du décret organique du 20 Mai 1903 portant règlement sur l'organisation du service de la gendarmerie

Nous trouvant au bureau de notre unité

, rapportons les opérations suivantes :

Le 08 juillet 2009 à 16heures 00, M.

né le 28/08/1925

domicilié

se présente à notre unité afin d'effectuer une démarche à la Gendarmerie Nationale suite à l'observation d'un objet volant non identifié (O.V.N.I.).

Le samedi 04 juillet 2009 vers 23h40, depuis son domicile, le témoin observe un passage d'un disque lumineux dans le ciel.

Caractéristiques:

- un diamètre apparent 1/5 ème d'une pleine-lune
- trajectoire: Bordeaux-Perpignan
- déplacement horizontal, rectiligne, à très grande vitesse, constante
- durée de l'observation: 2 à 3 secondes
- le disque observé, d'une douce clarté, avait un contour parfaitement circulaire et sans bavures
- quelques nuages d'altitude voilaient partiellement le ciel
- la clarté du disque n'a pas été altérée par le voile nuageux
- le passage a été silencieux

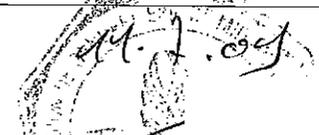
Le déclarant a rédigé un mail sur le site du C.N.E.S. pour les informer de cette observation.

Ces derniers lui ont recommandé d'effectuer une démarche auprès de la Gendarmerie Nationale sur ces faits.

Dont procès-verbal fait et clos à , le 08 juillet 2009 à 17 heures 45.

L'Agent de Police Judiciaire

(DESTINATAIRES)

	Date de clôture	Vu et transmis par :
[1] - M. le Préfet de Haute-Garonne	08/07/2009	 Le <u>Adjudant-Chef</u> Commandant la brigade
[1] - M. le Général , Commandant la région aérienne du Sud-Ouest à BORDEAUX	Signature(s)	
[2] – Direction Générale de la Gendarmerie Nationale		
bureau défense opération- Sous-direction des opérations		
-bureau renseignements situation		
[1] - Archives :		

De : "Geipan" <geipan@cnes.fr>
À :
Envoyé : mercredi 8 juillet 2009 09:08
Joindre : image003.gif; image004.gif; image005.gif; image006.gif; image007.gif; image008.gif; image009.gif; image010.gif
Objet : AR QUESTIONNAIRE CAS 04 07 2009 DDE PV
Bonjour,

Nous vous remercions d'avoir porté à notre connaissance votre témoignage d'observation. L'envoi de votre questionnaire nous permet dès à présent d'ouvrir ce cas dans notre base (intitulé en objet).

Votre description est très claire. Néanmoins, afin qu'une enquête puisse être menée et d'autres témoins trouvés, nous vous recommandons d'effectuer une déclaration à la Gendarmerie Nationale, avec laquelle le Geipan a une convention (vous pouvez produire le présent mail si vous le souhaitez). Cela permet très rapidement à la Gendarmerie de faire une enquête administrative préliminaire qui nous aide grandement pour la suite.

Le Procès Verbal qui sera établi nous sera ensuite transmis.

Cordialement,

GEIPAN
Direction Adjointe du
Centre Spatial de Toulouse
Centre National d'Etudes Spatiales
18 Avenue BELIN
31401 TOULOUSE CEDEX 9
Boîte Postale Interne 2811

Tél : 05.61.27.48.01 - Fax : 05.61.28.31.82

<http://www.geipan.fr>



cnes

LE NATIONAL D'ETUDES SPATIALES

DIRECTION ADJOINTE DU CENTRE SPATIAL DE
TOULOUSE

GRUPE D'ETUDES ET D'INFORMATION SUR LES
PHENOMENES AEROSPATIAUX NON IDENTIFIES

Responsable : YVAN BLANC geipan@cnes.fr
SITE : WWW.GEIPAN.FR

AVANT-PROPOS

PV: 2427/09.

Dans le cadre de l'activité d'expertise des phénomènes aérospatiaux non identifiés du CNES, le GEIPAN travaille à collecter, analyser et étudier rigoureusement les témoignages recueillis lors d'observations de PAN ⁽¹⁾, tout en garantissant aux témoins le niveau de discrétion qu'ils souhaitent.

La rigueur de la démarche scientifique nous impose de réunir les informations les plus précises, les plus complètes et les plus détaillées possibles, avec un minimum d'intermédiaires. Cela signifie que le meilleur document d'information est celui qui est librement rédigé par le témoin lui-même, en toute indépendance.

C'est l'objet de ce questionnaire, qui commence par une libre narration de l'observation et continue par une liste de questions plus spécifiques. Il est important de commencer par écrire librement tous les souvenirs conservés lors de cette observation et ceci, avant de passer à la suite du questionnaire.

Nous vous demandons ensuite de remplir ce questionnaire le plus complètement possible (vous pouvez toutefois sauter les questions auxquelles vous ne pourriez ou ne voudriez pas répondre). Si sa rédaction vous remémore des souvenirs ou inspire des commentaires, nous vous invitons alors à remplir les pages finales prévues à cet effet.

Il est indispensable que l'intégralité du présent questionnaire (27 pages) nous soit retourné, même si certaines rubriques ne sont pas remplies. Il sera alors étudié avec les autres documents traitant du même phénomène.

Les conclusions que nous aurons éventuellement pu tirer de ce cas d'observation, seront par la suite accessibles via notre site Internet www.geipan.fr à la rubrique "recherche de cas".

Nous vous remercions par avance de la contribution que vous apportez à nos travaux.

Yvan BLANC
Responsable du GEIPAN

⁽¹⁾ PAN : Phénomènes Aérospatiaux Non Identifiés



Narration

Cette page et les suivantes sont destinées à être utilisées pour rédiger en toute indépendance, la narration de votre observation.

Vous êtes entièrement libre de la forme, du fond et de la durée de votre récit (vous pouvez adjoindre des pages supplémentaires si nécessaire).

Toutefois, si vous estimez avoir déjà fait une telle narration par écrit (dans une correspondance antérieure, par exemple), signalez le et passez à la suite du questionnaire.

Samedi: 4 juillet 2009 vers 23h40 locales, commune

- Haute-Garonne, observé passage disque lumineux -diamètre apparent : 1/5ème pleine-lune-

Trajectoire : Bordeaux-Perpignan

Déplacement horizontal, rectiligne, à très grande vitesse, constante,

durée de l'observation : 2 à 3 secondes.

Le disque observé, d'une douce clarté, avait un contour parfaitement circulaire et sans bavures.

Quelques nuages d'altitude voilaient partiellement le ciel.

La clarté du disque n'a pas été altérée par le voile nuageux.

Le passage a été silencieux.

Suite narration :